



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE

Vu le Code Général de la Fonction publique;
Vu la Loi N°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction publique;
Décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;
Vu le bulletin officiel spécial n°1 de février 2022 portant les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ;
Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les fonctionnaires dont les noms suivent, sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade « de SAENES 3^{ème} grade » au titre de l'année 2022. Cet arrêté prend effet au 1^{er} septembre 2022.

Rang de classement	Nom	Prénom	Affectation
1	COLLART	AURELIA	LYCEE AUGUSTE BEHAL - LENS
2	LIENARD	NADINE	LYCEE ERNEST COUTEAUX - ST AMAND LES EAUX
3	DECUYPER	JEREMIE	LYCEE JEAN BART - DUNKERQUE
4	CARPENTIER	CATHY	CLG ROMAIN ROLLAND - HERSIN COUPIGNY
5	OUHASSAN	SABINE	IEN LILLE3 - RONCHIN
6	HEUGUEBART	CHRISTINE	LYCEE GUSTAVE EIFFEL - ARMENTIERES
7	NEUTS	MARYSE	UNIVERSITE LITTORAL
8	LANDY	BARBARA	LP ILE JEANTY - DUNKERQUE
9	WATTREMEZ	ODILE	CLG GILLES DE CHIN - BERLAIMONT
10	COLON	ISABELLE	UNIVERSITE ARTOIS
11	DEWUITE	MARIE ANNICK	RECTORAT
12	DENIS	CORINNE	IEN BOULOGNE SUR MER
13	GAQUERE	MARIE-LISE	RECTORAT
14	DIVERCHY	SYLVIE	UPHF
15	RENAULT	MELANIE	DSDEN DU PAS DE CALAIS
16	LEMAIRE	ANNE	DSDEN DU NORD

Article 2 :

Le Secrétaire Général d'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 27 OCT. 2022

Valérie CABUIL

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie


Paul-Eric PIERRE